

Animal de compa quel mode

L'opinion et la réglementation n'auraient pas suffisamment suivi les mutations sociales à l'égard de l'animal. N'est-il qu'un objet ? Les maîtres sont-ils assez responsables ? On compte en tout cas à peu près autant d'animaux de compagnie en France que d'êtres humains. Le sujet ne peut donc être évité.

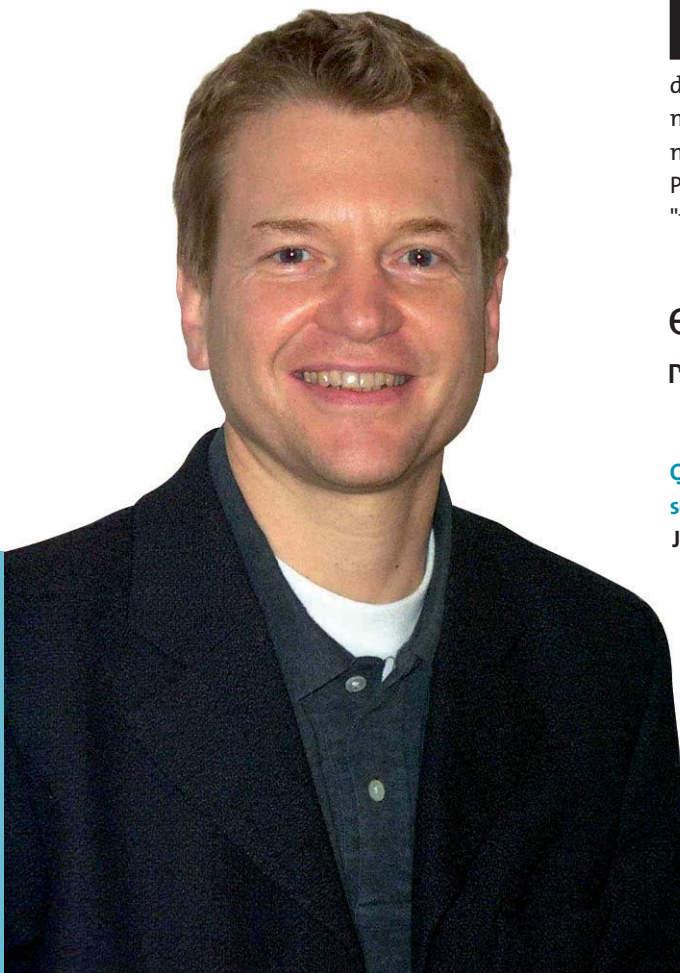
Rintintin ou pitbull ? L'animal de compagnie est-il le compagnon de jeu idéal des enfants, la béquille affective de personnes âgées, esseulées ? Ou l'horrible aboyeur qui souille les trottoirs... quand il ne dévore par les nourrissons ! "Tel maître, tel chien", dit-on communément. L'animal de compagnie conserve ses *aficionados* ; mais ses détracteurs ont beau jeu de souligner ses méfaits. Pourtant, d'après de nombreuses études, la compagnie de ces "petits amis" serait bénéfique.

Entretien avec Jean-Luc Vuillemenot,
responsable d'Afirac Services*

Quelle place véritable occupe l'animal de compagnie dans la société ?

Jean-Luc Vuillemenot : L'animal de compagnie a accompagné le passage de la France rurale à la France urbaine. De ce fait, sa fonction a évolué : d'essentiellement utilitaire - même s'il pouvait déjà y avoir un attachement émotionnel - ,

*Animal, faits et société, une structure de conseil issue de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal (Afirac).



gnie, d'emploi ?

"Posséder un animal n'est plus aussi valorisant qu'avant."

L'animal est entré plus intimement dans la cellule familiale. Naturellement, la diminution des espaces dédiés à l'habitat y a contribué. Désormais, l'animal est avant tout un partenaire d'échanges affectifs, d'autant que chiens et chats présentent

la particularité millénaire de se montrer réceptifs aux émotions humaines, particulièrement quand ils sont nés dans cet univers. Cette formidable capacité est, en retour, perçue par l'homme, qui vit l'animal comme un compagnon, dans sa sphère sentimentale.

Pourtant, la possession d'animaux n'est pas toujours vue d'un bon œil ?

J.-L. V. : Les décideurs politiques et l'appareil législatif ont peu pris la mesure de cette évolution : l'animal reste un objet dans le code civil. Et cela ne s'est pas amélioré depuis une bonne dizaine d'années, avec la survenue des premiers accidents liés à certaines espèces de chiens à la fin des années 1990. En janvier 1999, une nouvelle loi est venue encadrer la possession de certaines catégories d'animaux. Tout cela a nuit à l'image de l'animal dans la société. Depuis, chaque incident est relayé dans les médias qui présentent d'abord l'animal de compa-

60 millions d'amis

TNS Sofres a réalisé en 2008 la quatorzième étude pour la Facco (*) sur la place des animaux de compagnie en France.

Avec plus de 60 millions de chiens, chats, oiseaux, poissons ou petits rongeurs, plus d'un Français sur deux (51,2 %) est concerné par la question de l'animal de compagnie. On note une décroissance de la population de chiens : 7,8 millions, en baisse de 3,3 % par rapport à 2006. Inversement, celle des chats augmente nettement : +6,5 % à 10,7 millions. Une surprise, c'est que l'animal de compagnie le plus répandu en nombre d'unités est le poisson : 36,4 millions. Et il progresse de 4 %. Toutefois, il convient de relativiser cette donnée : certains aquariums peuvent abriter, dans un seul foyer, une centaine de petits poissons. Plus marginaux, les oiseaux ont vu leur population (3,5 millions) réduite du fait des mesures prises en 2006 et 2007 pour lutter contre la propagation de l'influenza aviaire (ou grippe aviaire). Enfin, les rongeurs ont augmenté fortement depuis 2006 : +10,2 % à 3,2 millions.

Si côté chiens, le bâtard continue de dominer (23,1 %), les Français se tourneraient davantage vers les chiens de race dont la part augmente. En revanche, le phénomène s'inverse côté chats : le chat de gouttière, ou

issu de croisements, est passé de 54,1 % à 63,4 % entre 2006 et 2008. Enfin, les maîtres procèdent de plus en plus à la stérilisation de leur animal : 29,8 % pour les chiens (soit six points de plus) et 72,2 % pour les chats (soit 1,8 point de plus).

Mais qui sont précisément ces maîtres ? Une très large majorité habite en maison particulière (81,2 % pour les chiens, 72 % pour les chats), le plus souvent avec jardin. La taille du foyer influe également sur la possession : près de la moitié des animaux sont hébergés dans des familles comptant au moins trois membres. La multipossession diminue : 17,4 % des possesseurs de chiens en ont au moins deux, 31,4 % pour les chats.

La psychologue Catherine Muller a établi une typologie des propriétaires d'animaux en quatre grandes familles : les joueurs, les dompteurs, les démarcheurs et les sauveteurs. Mais de nouveaux comportements apparaissent : on trouve désormais sur internet des Pets dating pour "trouver de nouveaux amis à votre animal de compagnie". Et des compagnies d'assurance proposent des produits spécifiques pour les animaux de compagnie, notamment pour couvrir les soins vétérinaires.

*Chambre syndicale des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers

AGENDA

- ▶ **REMISE NATIONALE DES TROPHÉES INPI DE L'INNOVATION**
janvier 2011
Paris
- ▶ **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**
du 18 au 27 février 2011
Porte de Versailles
Paris
- ▶ **MD EXPO**
du 29 au 31 mars 2011
Porte de Versailles
Paris
- ▶ **KAZACHOK LICENSING FORIUM**
du 31 mars
au 1^{er} avril 2011
Halle Freyssinet
Paris
- ▶ **CONFÉRENCE ANNUELLE GRANDE CONSOMMATION ET DISTRIBUTION**
Les Échos
8 mars 2011
Maison des Arts et Métiers
Paris
- ▶ **LE RENDEZ-VOUS PUBLICITÉ COMMUNICATION MÉDIAS**
5 avril 2011
Paris
- ▶ **INTERPACK**
du 12 au 18 mai 2011
Düsseldorf
- ▶ **I EXPO**
18 - 19 mai 2011
Porte de Versailles
Paris

Les maîtres ne sont-ils pas responsables de cette image dégradée ?

J.-L. V. : Il est vrai qu'en termes d'image, certains comportements de maîtres posent problème. L'animal peut être l'objet d'un transfert affectif excessif, un substitut d'enfant, ou au contraire d'un autoritarisme insupportable. Faire passer le mode d'emploi de la possession d'un animal de compagnie est devenu un enjeu majeur. Car les maîtres évoluent comme la société. Il y a une perte de bon sens, un oubli de la façon d'être de l'animal qui a besoin d'un propriétaire référent. Il faut être cohérent à son égard, éviter les changements de comportements trop subits. Cela dit, c'est aussi la liberté d'aimer qui est en cause : qu'est-ce qui nous autorise à les juger ? Enfin, on remarque également une augmentation de la perception de la responsabilité des propriétaires. Suis-je capable d'avoir un animal ?, se demandent-ils. Ce peut être le cas de jeunes retraités qui doivent prendre conscience du frein à la mobilité qu'il peut constituer.

La consommation des maîtres pour leur animal est-elle marquée par les contraintes économiques ?

J.-L. V. : Pour les propriétaires d'animaux de compagnie, l'animal n'est pas entré - pas encore du moins - dans les dépenses d'arbitrage. Il est suffisamment inscrit dans l'espace de la famille. Certes, la crise économique est sans doute à l'origine des trop nombreux abandons qu'on déplore. Mais, l'évolution du marché des petfoods est à ce titre très significative : la "premiumisation" montre bien la grande attention que portent les possesseurs aux achats qu'ils effectuent pour leur animal. ■

gnie sous l'angle des contraintes qu'il pose à la société. Dans l'opinion, principalement celle des non propriétaires, posséder un animal n'est plus aussi valorisant qu'autrefois. Alors que le nombre d'incidents reste dérisoire, la société peine à dépasser une vision sécuritaire et sanitaire de l'animal. Je prépare d'ailleurs un livre sur les effets positifs mesurés de l'animal qui s'appellera "L'animal, et la vie est plus belle" et sortira prochainement.

